



LES JARDINS DE NEULES
LABRO DOMINIQUE
NEULES
46160 LARNAGOL

FACTURE N° 408567 DU 06/08/2025

Chez : JARDINS DE NEULES
46160 LARNAGOL

Règlement: CHQ DATE LIV.

Echéance : 06/08/2025

Client : JARNEU

N° identification intra-communautaire : FR46 838 399012

Produit	Marque	Calibre	Colis	Poids Brut	Tare	Poids Net Pièces	P.U.	U	H.T.
BL N° 654946 Livraison 06/08/25									
TRANSPORT DEPART									
POIVRON JAUNE 5KG			3	15.00	0.00	15.00	2.40	K	36.00
	CAT 1	HOLLANDE L : 8441402							
TOMATE RONDE 6KG			12	72.00	0.00	72.00	1.30	K	93.60
	CAT 1	BELGIQUE L : 8437403							
TOMATE CERISE JDP X 3KG		JACQ	3	9.00	0.00	9.00	5.80	K	52.20
	CAT 1	FRANCE L : 8434106							
PAIMPOL X 8 KG			4	32.00	0.00	32.00	3.10	K	99.20
	CAT 1	FRANCE L : 8441802							
RADIS ROSE BOTTE X12		DJF	2		12	24	1.10	P	26.40
	CAT 1	FRANCE L : 8444301							
RADIS ROSE BOTTE X12		DJF	2		12	24	0.00	P	0.00
	CAT 1	FRANCE L : 8444301							
RADIS ROUGE X 12			5		12	60	1.10	P	66.00
	CAT 1	FRANCE L : 8443302							
GRENAILLE CAT 2 10KG		18/35	4	40.00	0.00	40.00	1.40	K	56.00
	CAT 2	FRANCE L : 8427701							
PDT CELTIANE 12.5KG			5	62.50	0.00	62.50	1.20	K	75.00
	CAT 1	FRANCE L : 8419901							
OIGNON JAUNE FILET 10KG		7/9	4	40.00	0.00	40.00	0.85	K	34.00
	CAT 1	FRANCE L : 8426801							
OIGNON ROUGE 10KG		60/80	2	20.00	0.00	20.00	1.10	K	22.00
	CAT 1	EGYPTE L : 8437202							
CAROTTE 10KG		FRUIDOR	2	20.00	0.00	20.00	0.85	K	17.00
	CAT 1	FRANCE L : 8443201							
ECHALION 5KG			1	5.00	0.00	5.00	2.40	K	12.00
	CAT 1	FRANCE L : 8416302							
HT MARCHANDISE	CTIFL INTERFEL FRAIS SORTIE	BASE TAXABLE	TVA	MONTANT TVA		TOTAL HT			
						TOTAL TVA			
						NET A PAYER			

ANCIEN SOLDE : EUR

-657.48

ENCOURS TOTAL A CE JOUR : EUR

0.00

CONDITIONS GENERALES DE VENTE - Opposabilité : 1 - Les présentes conditions générales de vente sont à la disposition de nos clients, pour leur permettre de passer commande. En conséquence, le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve de l'acheteur à leurs dispositions. 2 - Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de notre part, prévaloir sur les dispositions qui suivent. 3 - Toute condition contraire posée par l'acheteur sera donc, à défaut d'acceptation expresse, imposable à notre société, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. 4 - Le fait que nous ne nous prévalions pas, à un moment donné, de l'une quelconque des présentes conditions, ne peut être interprété comme valant renonciation à nous en prévaloir ultérieurement. **Livraison :** 1 - Nos livraisons sont faites au fur et à mesure de nos possibilités. Le délai de livraison est de 48 heures, sauf délai différent convenu lors de la prise de commande. 2 - Sont considérés comme cas de force majeure exonérant notre responsabilité les événements de nature à empêcher l'exécution de nos commandes : la guerre, l'émeute, l'incendie, les grèves, blocus ou autres conflits de travail, les accidents, l'impossibilité d'être approvisionné, le fait du porteur de la marchandise. 3 - Les commandes de marchandises, une fois celles-ci préparées, sont à la disposition de nos clients dans nos magasins ou entrepôts. En cas de manquant ou d'avarie, l'acheteur est tenu de faire tous les réserves nécessaires. 4 - Lorsque nos marchandises sont confiées à un transporteur public, l'acheteur est pareillement tenu de faire toutes réserves adéquates sur la date de livraison, ou de réitérer l'expédition en mentionnant la quantité de manquant ou la nature de l'avarie de transport. Ces réserves doivent être confirmées au transporteur par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les 3 jours suivant la livraison des marchandises (conformément à l'article L133-3 du Code de Commerce). **Réclamation :** 1 - Toute réclamation, pour être valable, devra nous être adressée au maximum dans les 6 heures à compter de la réception de la marchandise. Le traitement, la transformation ou le changement de conditionnement des marchandises livrées, de quelque manière que ce soit, vaut renonciation à tout recours. 2 - Nos fournitures sont payables à la date de ce sol. Pri - **Facturation :** De par la nature des marchandises que nous commercialisons (produits alimentaires frais périssables) nos prix sont susceptibles d'évoluer en fonction des variations de cours des matières premières. Les factures sont émises, même celles non encore échuës. En outre, nous pouvons refuser de satisfaire toute nouvelle commande sous prétexte de la date de la facture. 3 - Conformément aux articles 441-6 c. com et D. 441-5 c. com, tout retard de paiement entraîne de plein droit, outre les pénalités de retard fixées à 3 fois le taux légal, toutes contestations par nous sans mise en demeure préalable, une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement. 4 - Aucun escompte pour paiement anticipé n'est appliqué. **Compétence :** En cas de litige, toutes contestations survenant à l'occasion du présent contrat seront soumises au Tribunal du Siège qui sera compétent même en cas d'appel de garantie ou de pluralité de défendeurs.

Page 1